



Assemblée générale

Distr. générale
8 janvier 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 140 de l'ordre du jour

Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Force de déploiement préventif des Nations Unies pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998. Par sa résolution 51/154 B du 13 juin 1997, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 46 506 700 dollars (montant net : 44 969 500 dollars) pour cette période.

Les dépenses totales sur la période se sont élevées à un montant brut de 39 611 000 dollars (montant net : 38 659 100 dollars), d'où un solde inutilisé d'un montant brut de 6 895 700 dollars (montant net : 6 310 400 dollars).

Le solde inutilisé s'explique par le fait que les dépenses opérationnelles ont été moins élevées que prévu et que des postes destinés à du personnel militaire et à du personnel civil sont demeurés vacants, en prévision de la liquidation de la Force, décidée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1142 (1997) en date du 4 décembre 1997.

En ce qui concerne le financement de la Force, l'Assemblée générale doit décider de l'usage qui doit être fait du solde inutilisé d'un montant brut de 6 895 700 dollars (montant net : 6 310 400 dollars) correspondant à la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–4	3
II. Conditions d'exécution du budget	5–7	3
III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998	8–9	4
IV. Décision devant être prise par l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session	10	5
Annexes		
I. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 : tableau récapitulatif		6
II. Renseignements complémentaires sur les principaux écarts		8
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998		11
IV. Montants répartis et dépenses sur la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998		13

I. Introduction

1. Par sa résolution 795 (1992) du 11 décembre 1992, le Conseil de sécurité a autorisé le déploiement d'une présence de l'Organisation des Nations Unies dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Par sa résolution 983 (1995) du 31 mars 1995, il a décidé que la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) dans l'ex-République yougoslave de Macédoine prendrait le nom de Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU).

2. Les prévisions de dépenses initiales pour le fonctionnement de la FORDEPRENU pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 étaient présentées dans le rapport du Secrétaire général en date du 15 janvier 1997 (A/51/508/Add.1). Elles étaient d'un montant brut de 44 298 000 dollars (montant net : 42 760 800 dollars) et avaient été établies compte tenu d'une réduction des effectifs militaires à 750 hommes, conformément à la résolution 1082 (1996) du Conseil de sécurité en date du 27 novembre 1996.

3. Toutefois, par sa résolution 1105 (1997) du 9 avril 1997, le Conseil de sécurité a décidé de surseoir à la réduction de la composante militaire de la Force, en raison de la situation dans la région. À la suite de cette décision, le Secrétaire général a présenté un budget de fonctionnement révisé pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 (A/51/508/Add.3). Ce budget se fondait sur le maintien d'un effectif militaire de 1 050 hommes et prévoyait des dépenses d'un montant brut de 49 474 800 dollars (montant net : 47 937 600 dollars). Au paragraphe 15 de son rapport du 28 mai 1997 (A/51/910), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 44,6 millions de dollars pour la période.

4. Par sa résolution 51/154 B du 13 juin 1997, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 46 506 700 dollars (montant net : 44 969 500 dollars) aux fins du fonctionnement de la FORDEPRENU durant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, dont un montant de 1 906 700 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

II. Conditions d'exécution du budget

5. On trouvera des renseignements sur les activités de la FORDEPRENU et sur la situation sur le terrain pendant la période considérée dans les rapports présentés par le Secrétaire général au Conseil de sécurité les 11 août 1997 (S/1997/631), 20 novembre 1997 (S/1997/911) et 1er juin 1998 (S/1998/454 et Corr.1).

6. Comme indiqué au paragraphe 2 ci-dessus, le budget de la FORDEPRENU pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 avait été initialement établi sur la base de 750 hommes. Toutefois, le Conseil de sécurité ayant décidé, par sa résolution 1105 (1997), de surseoir à la réduction de la composante militaire de la FORDEPRENU, le budget a été révisé de manière à assurer le fonctionnement de la Force à effectifs complets, soit 1 050 hommes. Le Conseil a décidé ultérieurement, par sa résolution 1110 (1997) du 28 mai 1997, de réduire progressivement, sur deux mois à dater du 1er octobre 1997, la composante militaire de la Force pour la faire passer de 1 050 à 750 soldats. Il a enfin décidé, par sa résolution 1142 (1997) du 4 décembre 1997, de proroger le mandat de la Force pour une période finale devant s'achever le 31 août 1998, le retrait de l'élément militaire devant être effectué immédiatement après.

7. Ces décisions successives, en particulier la décision prise au milieu de l'exercice budgétaire de mettre fin à la mission, ont eu des répercussions sur l'exécution du budget de la FORDEPRENU au cours de la période considérée. Étant donné que la mission devait être liquidée, les postes vacants de personnel international et de personnel local n'ont pas été pourvus. Il en est résulté un taux moyen de vacance de postes de 17,1 % pour le personnel international et de 15,7 % pour le personnel local. Le taux de vacance de postes a été en moyenne de 1,5 % pour le personnel militaire. En outre, plusieurs projets n'ont pas été entrepris, d'où des économies au titre des locaux, du matériel, de l'information et de la formation.

III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

8. Ainsi qu'il apparaît au tableau 1 ci-après, sur un crédit d'un montant brut de 46 506 700 dollars (montant net : 44 969 500 dollars) destiné au fonctionnement de la FORDEPRENU pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, les dépenses se sont élevées à un montant brut de 39 611 000 dollars (montant net : 38 659 100 dollars), dont 14 496 300 dollars d'engagements non réglés. Il en est résulté un solde inutilisé d'un montant brut de 6 895 700 dollars (montant net : 6 310 400 dollars) représentant, en valeur brute, 15 % environ du crédit ouvert. On trouvera à l'annexe I du présent rapport des données sur l'exécution du budget durant la période considérée, par poste budgétaire, et à l'annexe II des renseignements supplémentaires sur les principaux écarts. L'annexe IV contient un graphique qui fait apparaître le montant des dépenses par rapport aux crédits par grandes catégories budgétaires.

Tableau 1
Montants répartis et dépenses
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montants répartis</i>	<i>Dépenses^a</i>	<i>Écarts</i>
Personnel militaire	20 471,3	20 248,5	222,8
Personnel civil	10 266,0	8 080,7	2 185,3
Dépenses opérationnelles	12 165,0	7 696,9	4 468,1
Autres programmes	160,5	76,3	84,2
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	0,0	650,0	(650,0)
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 906,7	1 906,7	0,0
Contribution du personnel	1 537,2	951,9	585,3
Total	46 506,7	39 611,0	6 895,7
Recettes provenant des contributions du personnel	(1 537,2)	(951,9)	(585,3)
Contributions volontaires en nature budgétisées	0,0	0,0	0,0
Total net	44 969,5	38 659,1	6 310,4

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montants répartis</i>	<i>Dépenses^a</i>	<i>Écarts</i>
Contributions volontaires en nature non budgétisées	0,0	0,0	0,0
Total des ressources	44 969,5	38 659,1	6 310,4

^a Dont 14 476 300 dollars d'engagements non réglés

9. Des données sur le déploiement du personnel civil et militaire au cours de la période considérée figurent dans le tableau 2 ci-après ainsi que dans les annexes II et III.

Tableau 2

Personnel civil et militaire : effectifs autorisés, postes occupés et pourcentage de postes vacants pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Personnel effectivement déployé (moyenne)</i>	<i>Pourcentage de postes vacants</i>
Observateurs militaires	35	35	–
Contingents	875 ^a	862	1,5
Police civile	26	26	–
Personnel international	76	63	17,1
Personnel local	127	107	15,7

^a Sur la base de 1 050 hommes du 1er juillet au 30 novembre 1997 et de 750 hommes du 1er décembre 1997 au 30 juin 1998.

IV. Décision devant être prise par l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session

10. En ce qui concerne le financement de la FORDEPRENU, l'Assemblée générale doit décider de l'emploi qui sera fait du solde inutilisé d'un montant brut de 6 895 700 dollars (montant net : 6 310 400 dollars) correspondant à la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998.

Annexe I

Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4)=(1-3)
	Montants répartis	Dépenses non renouvelables	Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)	Écarts
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	1 306,3	—	1 291,4	14,9
2. Contingents	15 262,2	—	15 054,3	207,9
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	3 538,4	—	3 538,4	—
b) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	364,4	—	364,4	—
Total partiel (rubrique 3)	3 902,8	—	3 902,8	—
Total (catégorie I)	20 471,3	—	20 248,5	222,8
II. Personnel civil				
1. Police civile	971,9	—	908,2	63,7
2. Personnel international et personnel local	9 294,1	—	7 172,5	2 121,6
3. Personnel contractuel international	—	—	—	—
4. Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
5. Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
6. Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Total (catégorie II)	10 266,0	—	8 080,7	2 185,3
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	2 152,4	27,0	1 223,8	928,6
2. Remise en état des infrastructures	180,0	—	201,5	(21,5)
3. Transports	3 719,9	429,6	2 939,2	780,7
4. Opérations aériennes	1 450,5	—	1 270,2	180,3
5. Opérations navales	—	—	—	—
6. Transmissions	1 405,5	1,9	728,1	677,4
7. Matériel divers	364,7	60,2	178,5	186,2
8. Fournitures et services	1 596,3	—	828,2	768,1

	(1)	(2)	(3)	(4)=(1-3)
	Montants répartis	Dépenses non renouvelables	Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)	Écarts
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	700,8	—	—	700,8
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	594,9	—	327,4	267,5
Total partiel (rubrique 9)	1 295,7	—	327,4	968,3
Total (catégorie III)	12 165,0	518,7	7 696,9	4 468,1
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—
2. Programmes d'information	120,5	—	73,9	46,6
3. Programmes de formation	40,0	—	2,4	37,6
4. Programmes de déminage	—	—	—	—
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—
Total (catégorie IV)	160,5	—	76,3	84,2
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	—	—	650,0	(650,0)
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 906,7	—	1 906,7	—
VII. Contributions du personnel	1 537,2	—	951,9	585,3
Total (catégories I à VII)	46 506,7	518,7	36 611,0	6 895,7
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 537,2)	—	(951,9)	(585,3)
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées	—	—	—	—
Total (catégories VIII à IX)	(1 537,2)	—	(951,9)	(585,3)
Total brut	46 506,7	518,7	39 611,0	6 895,7
Total net	44 969,5	518,7	38 659,1	6 310,4
X. Contributions volontaires en nature non budgétisées	—	—	—	—
Total des ressources	44 969,5	518,7	38 659,1	6 310,4

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les principaux écarts

Personnel militaire

*Montant réparti : 20 471 300 dollars; dépenses : 20 248 500 dollars;
écart : 222 800 dollars*

1. Le solde inutilisé d'un montant de 222 800 dollars qui apparaît sous les rubriques observateurs militaires (14 900 dollars) et contingents (207 900 dollars) tient essentiellement au fait qu'un contingent n'a pas demandé d'indemnités journalières ni de remboursement au titre des frais de voyage occasionnés par la relève. Ces économies ont été en partie annulées par des dépenses supplémentaires au titre des rations et des remboursements aux gouvernements aux taux standard. Les montants répartis étaient basés sur une moyenne de 850 hommes alors que la moyenne effective a été de 862. Les dépenses supplémentaires au titre des rations ont servi à régler des factures qui portaient sur des périodes précédentes (180 000 dollars) et qui avaient été mises en attente, des précisions ayant été demandées au fournisseur. Elles ont aussi servi à répondre aux besoins d'un nombre d'hommes plus important que prévu (58 500 dollars).

Personnel civil

*Montant réparti : 10 266 000 dollars; dépenses : 8 080 700 dollars;
écart : 2 185 300 dollars*

2. Le solde inutilisé de 2 185 300 dollars qui apparaît sous cette rubrique est dû à des dépenses inférieures à ce qui avait été prévu au titre de la police civile (63 700 dollars) et du personnel international et local (2 121 600 dollars).

3. Le solde inutilisé de 2 121 600 dollars au titre du personnel international et du personnel local est dû à un pourcentage de postes vacants de 17,1 % en moyenne par mois pour le personnel international et de 15,7 % en moyenne par mois pour le personnel local au cours de la période considérée. À la suite de la décision du Conseil de sécurité de mettre fin à la mission (résolution 1142 (1997) du 4 décembre 1997), les postes vacants n'ont pas été pourvus, d'où des économies sur les traitements, les dépenses communes de personnel et les indemnités de subsistance (missions).

Dépenses opérationnelles

*Montant réparti : 12 165 000 dollars; dépenses : 7 696 900 dollars;
écart : 4 468 100 dollars*

4. Le solde inutilisé de 4 468 100 dollars dans la catégorie des dépenses opérationnelles tient au fait que les ressources nécessaires ont été moins élevées que prévu, d'où une économie de 4 489 600 dollars répartie entre les locaux et l'hébergement (928 600 dollars), les transports (780 700 dollars), les opérations aériennes (180 300 dollars), les transmissions (677 400 dollars), le matériel divers (186 200 dollars), les fournitures et services (768 100 dollars) et le fret aérien et de surface (968 300 dollars). Ces économies ont été en partie annulées par des dépenses supplémentaires d'un montant de 21 500 dollars au titre de la remise en état des infrastructures.

Locaux/hébergement

Montant réparti : 2 152 400 dollars; dépenses : 1 223 800 dollars; écart : 928 600 dollars

5. Le solde inutilisé sous cette rubrique s'explique principalement par l'emploi des stocks excédentaires de fournitures d'entretien en provenance de missions liquidées, par des dépenses moindres que prévu du fait de l'annonce de la liquidation de la Force et par des besoins moindres au titre des services collectifs de distribution. En effet, a) les postes d'observation et le camp de base de Kumanovo ont été fermés et b) les dépenses d'électricité n'ont pas augmenté au cours de la période.

Transports

Montant réparti : 3 719 900 dollars; dépenses : 2 939 200 dollars; écart : 780 700 dollars

6. Le solde inutilisé sous cette rubrique résulte d'économies réalisées au titre de l'achat de véhicules, des pièces de rechange, des réparations, de l'entretien, et des carburants et lubrifiants. Vingt-neuf véhicules 4 x 4 et sept berlines ont été achetés dans le cadre d'une commande globale à un prix à l'unité inférieur à ce qui avait été prévu au budget. Par ailleurs, des pièces détachées étaient disponibles dans les stocks, un contrôle a été mis en place pour limiter la consommation d'essence et la mission a été réduite.

Opérations aériennes

Montant réparti : 1 450 500 dollars; dépenses : 1 270 200 dollars; écart : 180 300 dollars

7. Le solde inutilisé de 180 300 dollars tient à des dépenses moindres que prévu au titre des hélicoptères (164 200 dollars), de l'indemnité de subsistance des équipages (9 500 dollars) et des dépenses diverses (6 600 dollars).

8. La Force ayant été réduite, le nombre d'heures de vol en hélicoptère a été réduit de 330 heures par rapport à ce qui avait été prévu, d'où des ressources inutilisées de 164 200 dollars à ce titre.

Transmissions

Montant réparti : 1 405 500 dollars; dépenses : 728 100 dollars; écart : 677 400 dollars

9. Les ressources inutilisées d'un montant de 677 400 dollars au titre des transmissions s'expliquent par des économies de pièces de rechange et de fournitures, seules les fournitures à caractère d'urgence ayant été achetées, en raison de la liquidation annoncée de la Force. La mise en place d'un programme d'entretien à caractère préventif a par ailleurs permis de réduire les besoins dans ce domaine. Des économies ont aussi été réalisées au titre des communications par réseaux commerciaux, en partie grâce à un strict contrôle de l'usage du téléphone.

Matériel divers

Montant réparti : 364 700 dollars; dépenses : 178 500 dollars; écart : 186 200 dollars

10. Les ressources inutilisées d'un montant de 186 200 dollars qui apparaissent sous cette rubrique tiennent à des dépenses moindres que prévu au titre des pièces détachées pour les groupes électrogènes envoyés par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), au prélèvement de 33 réfrigérateurs et de 2 pompes à essence sur les stocks excédentaires et à l'arrêt des projets de station d'essence et de défense des périmètres compte tenu de la liquidation de la mission.

Fournitures et services

Montant réparti : 1 596 300 dollars; dépenses : 828 200 dollars; écart : 768 100 dollars

11. Les soldes inutilisés d'un montant de 322 600 dollars pour les services divers et de 445 500 dollars pour les fournitures diverses s'expliquent par les facteurs suivants : a) deux contingents ont assuré des services de lavage et de nettoyage à sec au titre du soutien autonome, le coût de ces services apparaissant sous la rubrique «matériel appartenant aux contingents»; b) des fournitures étaient disponibles dans les stocks excédentaires; c) le Gouvernement allemand a fait don de fournitures médicales; et d) d'une manière générale, la mission ayant été réduite, les besoins ont été moindres.

Fret aérien et de surface

Montant réparti : 1 295 700 dollars; dépenses : 327 400 dollars; écart : 968 300 dollars

12. À la suite du rapatriement de 300 soldats au cours de la période, un contingent a également rapatrié un volume important de matériel, dont 15 véhicules blindés de transport de troupe, 45 % de ses camions et 21 % de ses véhicules 4 x 4. Le gouvernement en question n'a pas encore fait savoir à l'ONU s'il avait l'intention de demander le remboursement des frais de transport de ce matériel. Les besoins en fret et camionnage par les soins d'entreprises privées ont par ailleurs été réduits du fait de la baisse des effectifs et des activités en prévision de la liquidation de la mission.

Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi

Montant réparti : néant; dépenses : 650 000 dollars; écart : (650 000 dollars)

13. Conformément au paragraphe 3 de la section I de la résolution 52/1 A de l'Assemblée générale, en date du 15 octobre 1997, une somme d'un montant de 650 000 dollars a été fournie au cours de la période considérée au titre de la part de la FORDEPRENU dans le financement de la Base.

Contributions du personnel

Montant réparti : 1 537 200 dollars; dépenses : 951 900 dollars; écart : 585 300 dollars

14. Le solde inutilisé de 585 300 dollars qui apparaît sous cette rubrique s'explique par des taux de vacance de postes de 17,1 % et de 15,7 % respectivement pour le personnel international et pour le personnel local au cours de la période.

Recettes provenant des contributions du personnel

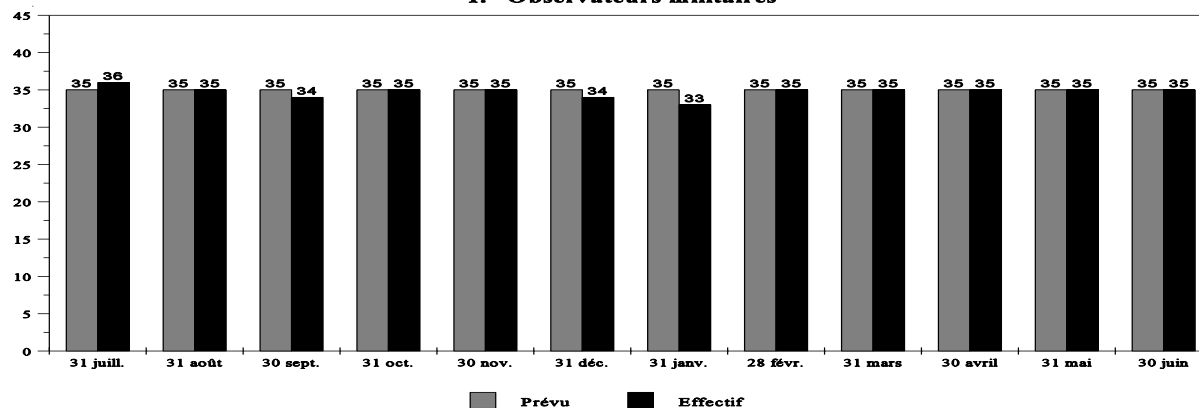
*Montant réparti : (1 537 200 dollars); dépenses : (951 900 dollars);
écart : (585 300 dollars)*

15. Les montants indiqués sous cette rubrique découlent du montant des contributions du personnel (voir ci-dessus par. 14).

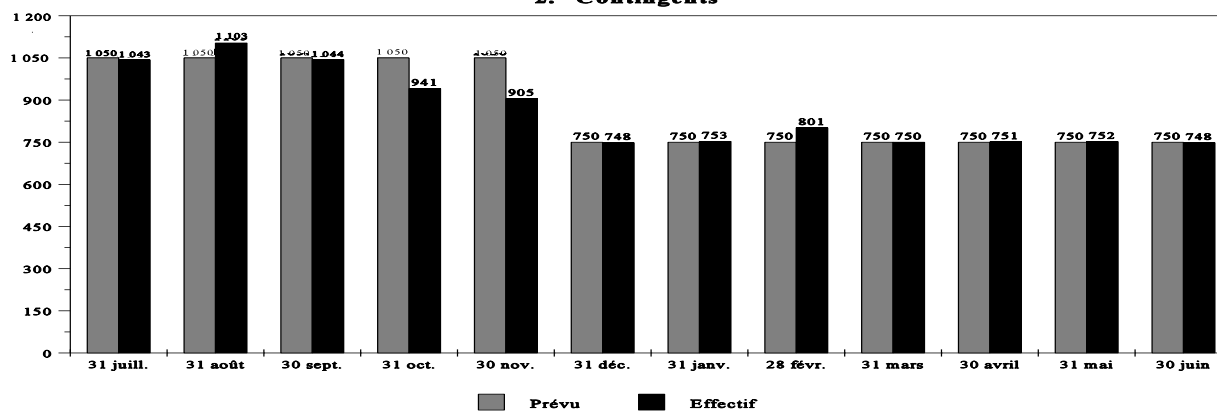
Annexe III

Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

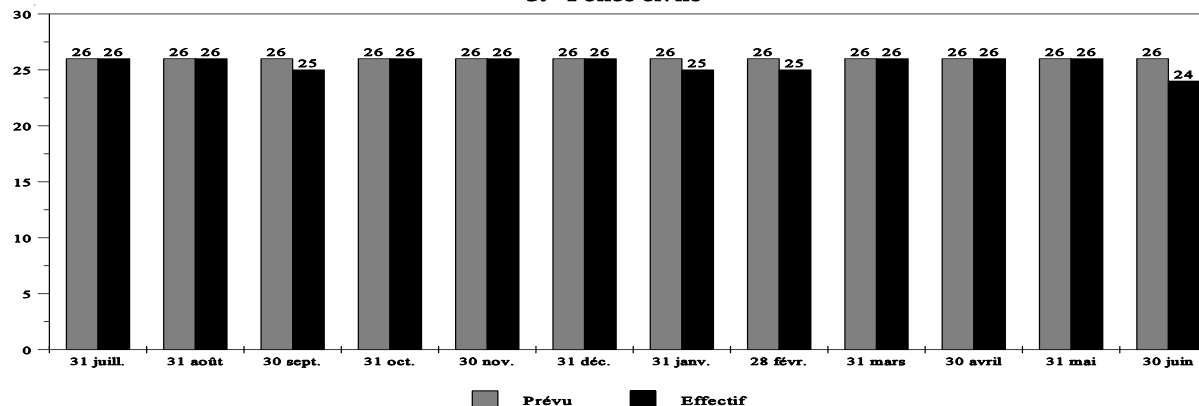
1. Observateurs militaires

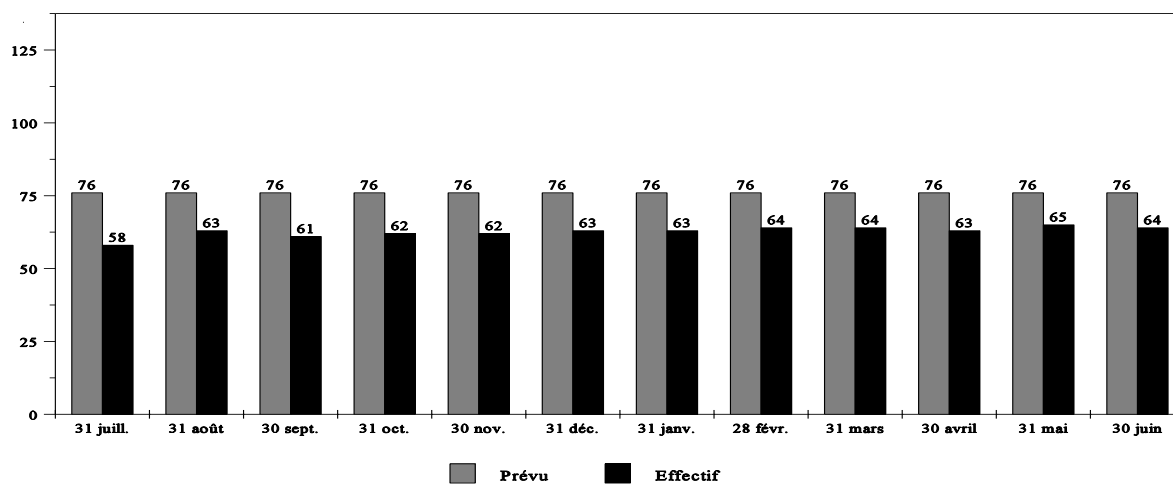
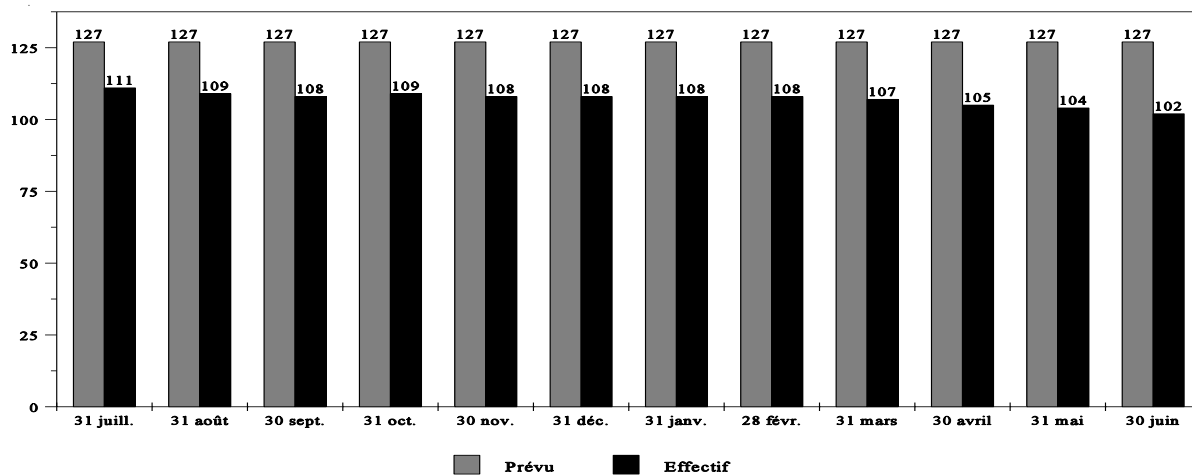


2. Contingents



3. Police civile



4. Personnel international**5. Personnel local**

Annexe IV

Montants répartis et dépenses pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

